

En ce temps-là,

Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander :
« Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes
contre moi,
combien de fois dois-je lui pardonner ?
Jusqu'à sept fois ? »

Jésus lui répondit :
« Je ne te dis pas jusqu'à sept fois,
mais jusqu'à 70 fois sept fois.

Ainsi, le royaume des Cieux est comparable
à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses
serviteurs.

Il commençait,
quand on lui amena quelqu'un
qui lui devait dix mille talents
(c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent).

Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser,
le maître ordonna de le vendre,
avec sa femme, ses enfants et tous ses biens,
en remboursement de sa dette.

Alors, tombant à ses pieds,
le serviteur demeurait prosterné et disait :
'Prends patience envers moi,
et je te rembourserai tout.'

Saisi de compassion, le maître de ce serviteur
le laissa partir et lui remit sa dette.

Mais, en sortant, ce serviteur trouva un de ses
compagnons

qui lui devait cent pièces d'argent.

Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant :
'Rembourse ta dette !'

Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le
suppliait :

'Prends patience envers moi,
et je te rembourserai.'

Mais l'autre refusa
et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce
qu'il devait.

Ses compagnons, voyant cela,
furent profondément attristés
et allèrent raconter à leur maître
tout ce qui s'était passé.

Alors celui-ci le fit appeler et lui dit :
'Serviteur mauvais !

je t'avais remis toute cette dette
parce que tu m'avais supplié.

Ne devais-tu pas, à ton tour,
avoir pitié de ton compagnon,
comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?'

Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux
jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera,
si chacun de vous ne pardonne pas à son frère
du fond du cœur. »

Je suis certain que vous vous êtes lancés dans cette petite opération de calcul mental. Combien font 70 fois 7 fois ? 490. Bravo !

C'est le nombre de fois que nous sommes invités à pardonner à celui qui nous a fait du tort. Mais j'imagine bien qu'avec l'élan, lorsque l'on a pardonné 490 fois, on aller jusqu'à 491. Et puis comme ce n'est pas un chiffre rond, il serait plus joli de pousser jusqu'à un petit 500. Et là, pendant qu'on y est...

Autant dire que les chiffres s'additionnant aux chiffres, il semblerait bien que Jésus le Christ ne nous donne aucune limite au pardon.

Mais tout de même, pardonner autant, 490 fois au moins, c'est difficile, n'est-ce pas. D'abord parce que cela lasse notre patience, mais surtout parce que cela suppose que le conflit n'est pas forcément réglé par le pardon, puis qu'il faut imaginer que ce pardon sera encore et encore nécessaire. Le pardon n'est donc pas la recette magique qui met fin à tous les conflits et en plus on peut supposer qu'il n'est pas forcément réciproque.

Devant notre embarras, Jésus nous offre ce dimanche une petite parabole sur ce sujet. Franchement, le scénario en est parfaitement irréaliste.

Voilà, c'est un roi à qui on amène un simple serviteur – pas le président-directeur général d'une multinationale ou un trader qui travaille pour une banque suisse – non, un simple serviteur qui a contracté une dette fabuleuse. Il doit rembourser dix mille talents. Et vous savez qu'un talent,

dans l'antiquité, cela ne peut pas tenir dans votre poche. Cela fait presque 26 kilos de métal précieux. Oui, 26 kilos, c'est la plus grosse unité monétaire que l'on ait jamais imaginée. Si les paroissiens étaient motivés pour mettre un talent à la quête, il faudrait faire la collecte avec un Fenwick et les quêteurs devraient posséder un brevet de cariste. Pour que l'on comprenne mieux, on a traduit sa dette en pièces d'argent, cela fait soixante million de pièces d'argent, des drachmes. Sachant que l'on frappait jadis la pièce d'argent pour pouvoir rétribuer le travail journalier d'un ouvrier, notre serviteur avoue donc une dette qui correspond à soixante millions de journées de travail. Le salaire de mille six cent quarante-trois siècles en travaillant évidemment chaque jour et sans journées de RTT. Comment un simple serviteur a-t-il pu creuser une dette que même notre pays en y mettant beaucoup de bonne volonté n'arrive pas à produire ? L'histoire ne le dit pas. Ce serviteur en cessation de paiement se met donc en liquidation judiciaire. Il tombe donc sous la terrible réalité de l'époque qui autorisait de vendre comme esclaves les mauvais payeurs et leurs familles après saisie de tous leurs biens. Toute sa famille risque donc de se retrouver commercialisée au rayon produits frais du supermarché de l'époque sous l'étiquette « esclaves en promotion ».

On comprend la motivation de l'homme pour déployer une énergie débordante et tenter de renégocier des délais pour le paiement de sa dette. En face de lui, le roi est très bienveillant. A quoi peut-il songer en entendant ce débiteur lui assurer qu'il remboursera tout. « Tout ? Cher monsieur, vous plaisantez, je pense ? »

En fait, le roi ne se montre pas intéressé par ce genre de négociation parfaitement irréaliste. Inutile, n'est-ce pas, de formuler des promesses que l'on ne pourra jamais tenir. Etrange époque qui ne connaît pas encore de campagne électorale. Mais on nous dit par contre qu'il est saisi de compassion. Oui, voilà un roi miséricordieux, gêné de voir le malheureux se débattre dans sa détresse.

Alors, l'arrangement qu'il propose est sidérant, inattendu, à la hauteur d'une généreuse tendresse qui ne veut pas poser de conditions. Car le roi efface la dette, toute la dette. Le rêve absolu ! Et nous comprenons que ce roi commence à ressembler furieusement au Dieu de tendresse que Jésus le Christ est venu annoncer. Il rejoint l'intuition de Ste Thérèse de Lisieux qui s'écriait *Moi, si j'avais commis tous les crimes du monde, je garderais toujours la même confiance, car je sais bien que cette multitude d'offenses n'est qu'une goutte d'eau dans un brasier ardent.*

Oui, cette dette qui devait plomber toute son existence, le serviteur en est soudainement libéré, sans garantie bancaire ni caution, sans traites à honorer ni conditions suspensives.

On devrait entendre partout ses rugissements de joie, son rire immense. Il devrait embrasser les passants, danser avec l'agent de police qui règle la circulation du carrefour, se précipiter chez lui et serrer follement sa femme et ses enfants à les étouffer.

En fait, cet homme serre et étouffe ni ses enfants ni sa femme. On le voit serrer le cou d'un collègue de travail qui lui doit une somme, certes conséquente, mais parfaitement raisonnable. Un peu plus de trois mois de salaire. La situation s'inverse alors. C'est lui que l'on supplie maintenant d'être patient. Son collègue lui remboursera son argent, ce n'est qu'une question d'un peu de temps. Mais l'agressivité du serviteur pardonné semble inversement proportionnelle à la miséricorde dont le roi avait fait preuve à son égard. Il exige l'emprisonnement immédiat de ce malheureux collègue.

La conclusion, vous l'avez entendue. Le roi fera justice en lui reprochant de ne pas avoir eu la même pitié dont il avait pu bénéficier. Livré au bourreau, il est mis en demeure de rembourser finalement intégralement la dette qu'il avait vu d'abord s'effacer. Et au vu des sommes dues, j'imagine qu'il lui reste encore mille six cent vingt siècles à rembourser.

Un enfant du catéchisme pourrait dire à Jésus que son histoire n'est pas possible. Mais elle n'est pas faite pour être une histoire réaliste, mais pour nous parler de Dieu. La première conclusion que l'on en tirera sera qu'il faut nous même pardonner comme Dieu notre Père nous pardonne, comme nous le disons chaque fois que nous récitons la prière de Jésus.

Cependant, nous restons un peu perplexes devant les sommes énoncées, surtout celle de la dette du serviteur.

En donnant au mot dette un sens plus positif, nous sommes alors invités à prendre conscience des sommes fabuleuses de tendresse que notre Dieu déploie pour chacune et chacun de nous. Une tendresse inconditionnelle, à la mesure de ce qu'il est. Mais en face, quelle est notre réponse ? Oubli, ingratitude, doute, égarement... Nous peinons en vérité à nous ajuster à ce débordement d'amour à notre égard. Nous creusons une dette de tendresse, un déficit de réponse. Mais Dieu ne nous juge pas en toute justice comme le ferait un magistrat, bien légitimement. Il nous juge à la mesure de ce qu'il est. De sa miséricorde. Alors oui, le serviteur libéré de sa dette, c'est un peu notre histoire. Mais on ne force pas la reconnaissance. Elle est réponse libre à un acte de bonté. Et il serait bien dommage que la jubilation que devrait provoquer notre sentiment d'être aimé sans limites par le Dieu de tendresse soit détournée par notre désir d'étrangler celles et ceux qui ont une dette à notre égard, celles et ceux qui nous ont fait tort et sur qui nous voulons nos venger.

Pardonner, c'est plus que donner comme parfaire est plus que faire.

Deux amis avaient décidé de traverser un désert à pied.

L'amitié a toujours besoin d'être éprouvée et ils en firent douloureusement l'expérience. La chaleur terrible, la fatigue, le vent de sable, qui oblige à se masquer comme les bédouins, mettaient les nerfs à vif...

Une querelle terrible les opposa. L'un d'eux gifla violemment son compagnon qu'il n'avait plus du tout envie d'appeler son ami. Endolori, ce dernier s'écarta et, pour ne pas céder lui-même à la violence, écrivit en grands lettres sur le sable « *Aujourd'hui celui qui était mon meilleur ami m'a giflé violemment* ».

Mais il fallait bien reprendre la route ensemble. Dans ces déserts, un homme seul est un homme mort. Mais la rancune était là, tenace comme le vent du désert.

Leur étape suivante était une sorte d'oasis. Une grande étendue d'eau fraîche s'offrait de manière improbable à leurs corps fatigués comme un mirage au milieu de la végétation. Résister à la baignade était impossible. Toujours plein de rancune, celui qui avait été giflé nagea loin du bord et très vite se trouva en difficulté. Son compagnon n'hésita pas et se porta efficacement à son secours pour le sauver.

Le temps de reprendre son souffle et ses esprits, le rescapé avisa une grande pierre lisse comme une dalle et entreprit de graver soigneusement des lettres sur la pierre avec la lame de son couteau. Intrigué son ami s'approcha et put lire le message suivant :

« *Aujourd'hui mon meilleur ami m'a sauvé la vie* ».

Touché, il demanda : « *Hier, c'est sur le sable que tu avais confié ta meurtrissure et aujourd'hui tu as gravé sur la pierre, pour que longtemps encore on puisse lire ton message. Dis-moi pourquoi.* »

« *Quand quelqu'un nous blesse, c'est bien de l'écrire dans le sable où les vents du pardon peuvent l'effacer. Mais quand il y a une belle action, c'est mieux encore de la graver dans la pierre, où aucun vent ne peut l'effacer.* »

ÉCRIRE SES BLESSURES DANS LE SABLE DU PARDON ET GRAVER SES JOIES DANS LA PIERRE DE LA RECONNAISSANCE...